

---

**Comité préparatoire  
de la Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2010**

7 mai 2007  
Français  
Original : anglais/chinois

---

**Première session**

Vienne, 30 avril-11 mai 2007

**Mesures propres à faire progresser le processus de paix  
au Moyen-Orient et à promouvoir la création de zones  
exemptes d'armes nucléaires dans le Moyen-Orient**

**Rapport présenté par la Chine**

La Chine a toujours suivi de près l'évolution de la situation au Moyen-Orient, attaché beaucoup d'importance au processus de paix au Moyen-Orient et soutenu activement les efforts visant à établir une zone exempte d'armes nucléaires dans cette région. Conformément aux dispositions du Document final de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2000, la Chine a pris les mesures suivantes pour faire progresser le processus de paix au Moyen-Orient et pour encourager la création de zones exemptes d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

**I. La Chine soutient activement les efforts bilatéraux  
et multilatéraux visant à faire progresser le processus  
de paix au Moyen-Orient**

En sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, la Chine a toujours prêté beaucoup d'attention à l'évolution de la situation au Moyen-Orient et s'emploie activement à faciliter et promouvoir le processus de paix dans la région. Par plusieurs filières bilatérales et multilatérales différentes, la Chine continue à préconiser la tenue de pourparlers de paix et engage instamment Israël et la Palestine à résoudre leurs différends territoriaux par des négociations politiques. Ce faisant, la Chine a joué un rôle unique pour faciliter le processus de paix au Moyen-Orient.

**1. Action bilatérale avec les pays arabes et avec Israël**

Ces deux dernières années, le Gouvernement chinois a entretenu des relations bilatérales étroites avec les pays du Moyen-Orient, participé activement à des échanges bilatéraux et engagé instamment la Palestine et Israël à rétablir des relations de confiance et à rouvrir les négociations de paix.



À mesure que la situation au Moyen-Orient évoluait, le Président Hu Jintao, le Premier Ministre Wen Jiabao et d'autres dirigeants chinois ont répondu aux préoccupations des pays de la région et exprimé la position de la Chine sur le processus de paix au Moyen-Orient par des échanges de correspondance avec les dirigeants des pays de la région. De hauts responsables chinois se sont rendus dans les pays concernés. En avril 2006, le Conseiller d'État Hua Jianmin s'est rendu en Égypte. En juin 2006, le Premier Ministre Wen Jiabao a fait une visite officielle en Égypte. En mai 2005, de son côté, le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a fait une visite d'État en Chine. En décembre 2005, le roi de Jordanie, Abdullah II, a fait une visite officielle en Chine. En juillet 2006, le Président de la Commission des affaires étrangères et de la défense d'Israël, Tzachi Hanegbi, a rencontré le Ministre chinois des affaires étrangères à Beijing. En novembre 2006, le Président égyptien, Hosni Mubarak, a effectué une visite d'État en Chine. En janvier 2007, le Premier Ministre israélien, Ehud Olmert, s'est lui aussi rendu en Chine.

À divers niveaux, des échanges officiels ont également eu lieu fréquemment entre la Chine et les pays du Moyen-Orient concernés. En juin 2005, le Ministre des affaires étrangères, Li Zhaoxing, s'est rendu en Jordanie, en Israël, en Palestine, en Syrie et au Liban et a remis 1 million de dollars en espèces et des matériaux de construction d'une valeur de 10 millions de yuan à la Palestine. En juillet 2005, Ahmad Mohammad Ahmad, membre du Comité central du Front progressiste national syrien et Secrétaire général du Mouvement socialiste arabe s'est rendu en Chine. En août 2005, Wang Jiarui, Ministre et membre du Comité central du Parti communiste chinois chargé des relations internationales, s'est rendu en Israël et en Palestine. En septembre 2005, Abbas Zaki, délégué général de la Commission des relations extérieures du Fatah s'est rendu en Chine. En mars 2006, le Ministre Wang Jiarui s'est rendu au Liban. En mai 2006, Walid al-Moualem, Ministre des affaires étrangères syrien, a effectué une visite officielle en Chine. En décembre 2006, Abulaiti Abudurexiti, Vice-Président du Comité national de la Conférence politique consultative du peuple chinois, a dirigé une délégation qui s'est rendue en Syrie. Toujours en décembre 2006, le Vice-Ministre des affaires étrangères Zhai Jun s'est rendu en Palestine, en Israël et en Syrie.

En outre, le Ministre des affaires étrangères Li Zhaoxing s'est entretenu plusieurs fois au téléphone avec les dirigeants ou les ministres des affaires étrangères des pays du Moyen-Orient pour échanger des vues sur la question du Moyen-Orient. Le Ministre chinois des affaires étrangères a également tenu des consultations politiques avec la Syrie et avec Israël, soulignant à cette occasion que la progression régulière du processus de paix au Moyen-Orient par des négociations pacifiques était le moyen le plus indiqué et le plus efficace de résoudre la question du Moyen-Orient.

## **2. Les pourparlers de paix multilatéraux**

En juin 2005, la deuxième réunion des hauts fonctionnaires du Forum de coopération sino-arabe a eu lieu à Beijing. En mai 2006, la deuxième Conférence ministérielle et la troisième réunion des hauts fonctionnaires ont eu lieu à Beijing. Lors de ces réunions, la Chine a travaillé avec les parties concernées pour promouvoir le processus de paix au Moyen-Orient.

En 2005 et 2006, à la soixantième puis à la soixante et unième session de l'Assemblée générale, le Ministre chinois des affaires étrangères Li Zhaoxing a rencontré les représentants d'Israël, de la Syrie, du Liban et de l'Égypte, et a participé à la réunion au niveau des ministres du Conseil de sécurité sur la question du Moyen-Orient.

En mai 2007, le Ministre des affaires étrangères Yang Jiechi a assisté à la Conférence du Pacte international pour l'Iraq, qui s'est tenue en Égypte, et a proposé quatre suggestions tendant à l'application du Pacte. Durant la Conférence, il a également échangé des vues avec de nombreux autres délégués.

En outre, la Chine a travaillé avec les pays concernés pour promouvoir le processus de paix au Moyen-Orient durant le Sommet sino-africain tenu en 2006 à Beijing.

**3. La Chine participe activement aux efforts faits pour promouvoir le processus de paix au Moyen-Orient en offrant la médiation de son envoyé spécial sur la question du Moyen-Orient**

En juin 2006, l'envoyé spécial de la Chine sur la question du Moyen-Orient, Sun Bigan, s'est rendu en Égypte, en Jordanie, en Israël et en Palestine et a échangé des vues sur la situation régionale au Moyen-Orient. En outre, l'envoyé spécial s'est rendu en Syrie, en Jordanie, en Israël, en Palestine, en Égypte et en Arabie saoudite pour offrir sa médiation dans le conflit israélo-libanais.

En août 2006, l'envoyé spécial a participé à la réunion au niveau des ministres de la Conférence pour un relèvement rapide du Liban et à la Conférence internationale des donateurs sur la situation humanitaire dans les territoires palestiniens, tenue à Stockholm, où il a annoncé que la Chine fournirait 20 millions de yuan d'assistance humanitaire au Gouvernement libanais. En janvier 2007, l'envoyé spécial a assisté à la Conférence internationale d'aide au Liban, tenue à Paris, et a offert 50 millions de yuan d'assistance gratuite à ce pays. En avril 2007, l'envoyé spécial s'est rendu en Arabie saoudite, en Palestine, en Israël et dans l'Union européenne pour discuter de la situation entre la Palestine et Israël et au Moyen-Orient.

**4. La Chine a exposé aux médias, par le canal du porte-parole du Ministère des affaires étrangères et par d'autres moyens, sa position sur le règlement pacifique de la question du Moyen-Orient**

Le Ministre chinois des affaires étrangères suit de près la situation au Moyen-Orient et a exposé les vues de la Chine et sa position sur la situation au Moyen-Orient lors de conférences de presse données par le porte-parole du Ministère.

En octobre 2005, le Ministre des affaires étrangères, Li Zhaoxing, a eu un entretien par écrit avec des journalistes du quotidien égyptien *Al-Ahram* et du périodique égyptien *Octobre*.

### **5. La Chine facilite le dialogue entre les partisans de la paix palestiniens et israéliens**

En décembre 2006, le Ministre chinois des affaires étrangères a présidé le Séminaire israélo-palestinien sur le processus de paix au Moyen-Orient. Les partisans de la paix israéliens et palestiniens ont examiné ensemble comment réduire les tensions au Moyen-Orient et comment faire progresser le processus de paix, et ils ont, après le séminaire, publié une déclaration commune.

## **II. La Chine soutient les efforts visant la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires**

La Chine s'est toujours engagée sans condition à ne pas utiliser ou menacer d'utiliser d'armes nucléaires contre les pays qui ne sont pas possesseurs de l'arme nucléaire ou dans des zones exemptes d'armes nucléaires et a toujours soutenu les efforts que font les pays de diverses régions du monde pour créer, sur la base de consultations volontaires, des zones exemptes d'armes nucléaires. Dans la déclaration qu'elle a faite lors de son accession au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 1992, la Chine a lancé un appel solennel aux États possesseurs de l'arme nucléaire pour qu'ils s'engagent à soutenir les propositions de créer des zones exemptes d'armes nucléaires, à respecter le statut de ces zones et à assumer les obligations correspondantes.

La Chine estime que la création de zones exemptes d'armes nucléaires est de nature à prévenir la prolifération des armes nucléaires et à renforcer le régime international de la non-prolifération. La prolifération des armes nucléaires serait plus dangereuse encore dans les régions où les tensions sont fortes. Pour cette raison, la Chine a soutenu d'emblée sans réserve les pays du Moyen-Orient qui s'efforcent d'établir au Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires, estimant que cela ne peut que contribuer à atténuer la tension dans la région et à faciliter le règlement de la question du Moyen-Orient. Dans la situation présente, il est particulièrement important d'établir au Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires.

La Chine apporte son soutien aux efforts visant à établir dans le Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires, menés dans le cadre des Nations Unies. Chaque année, depuis 1974, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution présentée par l'Égypte sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires. Le Président égyptien Moubarak a également lancé une initiative visant à créer une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et à appeler tous les pays du Moyen-Orient à faire de vigoureux efforts et à mener des négociations sérieuses à cet effet. La Chine a systématiquement soutenu ces résolutions et cette initiative.

La Chine soutient activement, au niveau bilatéral, l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. Dans des réunions de haut niveau avec des dirigeants de pays du Moyen-Orient, la Chine a exprimé son intérêt pour les efforts faits pour établir au Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et conserve une position bien nette favorable à l'établissement d'une telle zone.

En décembre 2003, la Jamahiriya arabe libyenne a décidé d'abandonner ses programmes de fabrication d'armes de destruction massive, et notamment son programme de fabrication d'armes nucléaires. La Chine se félicite de cette décision, estimant qu'elle est de nature à contribuer au maintien du régime international de la non-prolifération et à promouvoir la paix et la stabilité dans la région.

La Chine est convaincue qu'Israël doit adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et placer toutes ses installations nucléaires sous les garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les pays du Moyen-Orient devraient ratifier dès que possible l'accord sur les garanties généralisées de l'AIEA et le Protocole additionnel. Cela serait d'une grande importance pour aider à atteindre l'objectif de l'universalité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du renforcement du régime international de la non-prolifération.

La Chine a systématiquement été d'avis que la question nucléaire iranienne devait être résolue de façon pacifique, par des négociations diplomatiques. À cette fin, elle engage les parties concernées à intensifier leurs efforts diplomatiques de façon à reprendre les négociations dès que possible et, par la négociation, à trouver un règlement global et approprié, à long terme, de la question nucléaire iranienne. La Chine prend activement part aux efforts diplomatiques internationaux visant à encourager la reprise des négociations. Elle continuera à jouer un rôle constructif pour résoudre au mieux la question nucléaire iranienne.

La Chine est prête à travailler avec la communauté internationale pour rechercher un règlement de paix durable et global au Moyen-Orient et pour établir au plus vite au Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires.

---